

Délibération  
Du Comité Syndical  
Du 18 décembre 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 23/12/2025

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 22/12/2025

Id S2low : 062-256204033-20251218-F3\_18\_12\_2025-DE

Le président du SITAC,  
Philippe MIGNONET

### **F3 : Budget 2026 – Mandatement des dépenses d'investissement – Autorisation du Comité Syndical**

*Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances*

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En section d'investissement, le Président peut engager, liquider et mandater des dépenses nouvelles dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le comité syndical qui doit en préciser le montant et l'affectation (article L.1612-1 du Code Général des

Collectivités Territoriales).

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE**, préalablement au vote du budget primitif 2026, l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement suivants :

COMPTES	Montant total (25% BP 2025)
Chapitre 20 – compte 2031 – frais d'études	25 000 €
<b>TOTAL Chapitre 20 :</b>	<b>25 000 €</b>
<hr/>	
Chapitre 21 – compte 2145 – constructions sur sol d'autrui	75 000 €
Chapitre 21 – compte 2154 – matériels industriels	12 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – installations générales	62 500 €
Chapitre 21 – compte 2183 – matériel de bureau et informatique	1 250 €
Chapitre 21 – compte 2188 – autres immobilisations corporelles	1 535 874 €
<b>TOTAL Chapitre 21 :</b>	<b>1 687 124 €</b>

<b>OPERATIONS</b>	<b>Montant total (25% BP 2025)</b>
Chapitre 21 – compte 2156 – opération TR108 – matériel de transport d'exploitation	314 486 €
Chapitre 23 – compte 238 – opération TR108 – matériel de transport d'exploitation	25 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR101 – constructions sur sol d'autrui (dépôt de bus)	125 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR103 – information dynamique des véhicules	12 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR104 – accessibilité des quais bus	42 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR113 – vidéosurveillance à bord des véhicules	2 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR114 – cellules de comptage	5 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR115 – système d'avance/retard conducteur	5 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR116 – système d'information voyageur	12 500 €

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

## COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi douze décembre.

#### Présents :

##### Titulaires :

Monsieur Guy BEGUE  
Monsieur Marc BOUTROY  
Monsieur Sébastien CASTELLE  
Madame Anne DECAESTECKER  
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE  
Madame Thérèse DUPUY  
Monsieur Michel HAMY  
Monsieur Laurent LENOIR  
Monsieur Jean-Marc LEROY  
Madame Laurence LOUCHEZ  
Monsieur Fabrice MARTIN  
Monsieur Jacques MERLEN  
Monsieur Philippe MIGNONET  
Monsieur Yves SANDRAS  
Madame Frédérique VAN ROOY

##### Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ  
Monsieur Dominique DARRE  
Monsieur Daniel DIWUY

#### Excusés :

Madame Patricia BASSET  
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET  
Madame Adeline DECLERCQ  
Monsieur Bernard DELALIN, pouvoir à Michel HAMY  
Monsieur Jean-Michel DORET  
Monsieur Guy HEDDEBAUX  
Monsieur Frédéric HENOT  
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Yves SANDRAS  
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN

#### Absents :

Monsieur Guy ALLEMAND  
Monsieur Patrice CAMBRAYE  
Monsieur Jean-François LACROIX  
Madame Maïté MULOT-FRISCOURT  
Monsieur Jean-Luc MAROT  
Madame Corinne NOËL  
Madame Claudia ROBERT